

CHAMPIONNAT DE LA LOIRE

Saison 2025 - 2026

Règlement

Art. 1 : Le Comité Loire Echecs organise du 4 octobre 2025 au 25 avril 2026 le Championnat de la Loire individuel. Les dates et les lieux des rondes figurent au calendrier officiel du Comité Loire Echecs.

Art. 2 : Les règles du jeu sont celles de la FIDE. Les appariements se font au système suisse en 7 rondes. La cadence de jeu est de 40 coups en 1h30 plus 30 secondes par coup, puis 30 minutes plus 30 secondes par coup pour terminer la partie. Les départages utilisés sont dans l'ordre le Buchholz tronqué, le cumulatif et la performance. Les rondes débutent à 14h30. Ceux qui pensent arriver en retard doivent prévenir l'arbitre. Le retard autorisé avant le forfait est de 30mn. Les résultats sont pris en compte pour le classement FIDE.

Art. 3 : Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés A, que ce soit d'un club affilié au Comité Loire échecs, ou d'un autre Comité

L'inscription se fait en ligne via le site du Comité Loire, par téléphone ou mail auprès de l'arbitre du tournoi jusqu'à la veille de la première ronde.

Afin de connaître le nombre de joueurs, cette inscription est obligatoire.

Majoration de 5€ si inscription sur place sans avoir prévenu

Les inscriptions seront closes 20mn avant le début du tournoi. Les appariements de la première ronde seront effectués sur place, avec les joueurs présents.

Art. 4 : Les droits d'inscription sont fixés à 20 € (10 € pour les moins de 20 ans) et seront encaissés avant le début de la première ronde.

Majoration de 5€ si inscription sur place (25€ et 15€)

Le tournoi est primé comme suit : 200 € au 1er, 160 € au 2°, 120 € au 3°, 70 € au 4°, 50 € au 5°.

- prix par catégorie : vétéran 40 €, sénior plus 40 €, jeunes 40 €, féminine 40 €

- prix par catégories elo

- 1er 1750 à 1899 elo : 40 €

- 1^{er} 1600 à 1749 elo : 40 €
- 1^{er} moins de 1600 elo : 40 €

L'elo pris en compte sera le dernier elo publié (Fide ou FFE).

Les prix ne sont pas cumulables. Si un joueur prétend à plusieurs prix, il prendra le plus élevé : dans l'ordre prix par catégorie puis par catégorie elo ensuite.

A l'issue du tournoi, le titre de Champion de la Loire sera attribué au premier joueur au classement général licencié d'un club affilié au Comité Loire.

Art. 5 : Nulles par convention mutuelle : aucun joueur ne peut proposer nulle avant le 16ème coup.

Art. 6 : Tout joueur peut prendre un « Bye », c'est-à-dire ne pas être apparié pendant une ronde, mais en marquant tout de même un demi-point (0,5 point). Chaque joueur est limité à 1 « Bye » maximum pendant le tournoi, avec impossibilité de le faire dans les deux dernières rondes..

Art. 7 : A partir de la deuxième ronde, les appariements seront publiés sur le site le jeudi précédant la compétition ;

Un rappel de la date de la ronde en cours sera envoyé par mail à tous les joueurs quelques jours auparavant . Un joueur sachant qu'il ne pourra pas participer doit le signaler afin de ne pas être apparié.

Sauf cas de force majeure, tout joueur forfait après parution des appariements sera exclu du tournoi.

Aucune partie ne sera avancée après la parution des appariements. Toutes les rencontres doivent se dérouler en même temps, aux heures et lieux fixés par le calendrier.

Néanmoins, et seulement en cas de force majeure, un joueur désirant avancer sa partie peut le signaler à l'arbitre du tournoi le plus tôt possible, et en tout cas avant la mise en ligne des appariements,

L'arbitre contactera son adversaire. Si celui ci est d'accord, la partie pourra être avancée. En cas de refus, le joueur ne sera pas apparié. Il sera considéré comme forfait, mais pourra également prendre un « Bye » s'il en a le droit

Un joueur sachant qu'il sera absent à la première ronde doit prévenir l'arbitre lors de son inscription. Il pourra soit déclarer forfait pour cette ronde, soit prendre un « Bye ».

Art. 8 : Un joueur ne peut être forfait qu'une seule fois.

Art. 9 : Un joueur a perdu par forfait s'il se présente à la table de jeu plus d'une heure après le début effectif de la ronde. En l'absence de raisons valables, il sera exclu du tournoi

Art. 10 : L'arbitre principal du tournoi est Christian Joly (AF Open 2), assisté par les arbitres titulaires ou stagiaires du Comité Loire Echecs.

Art. 11 : Tous les joueurs s'engagent, du simple fait de leur participation, à respecter le présent Règlement.

Le président du Comité Loire
Christian Joly

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, likely representing the name Christian Joly.